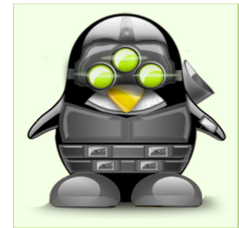
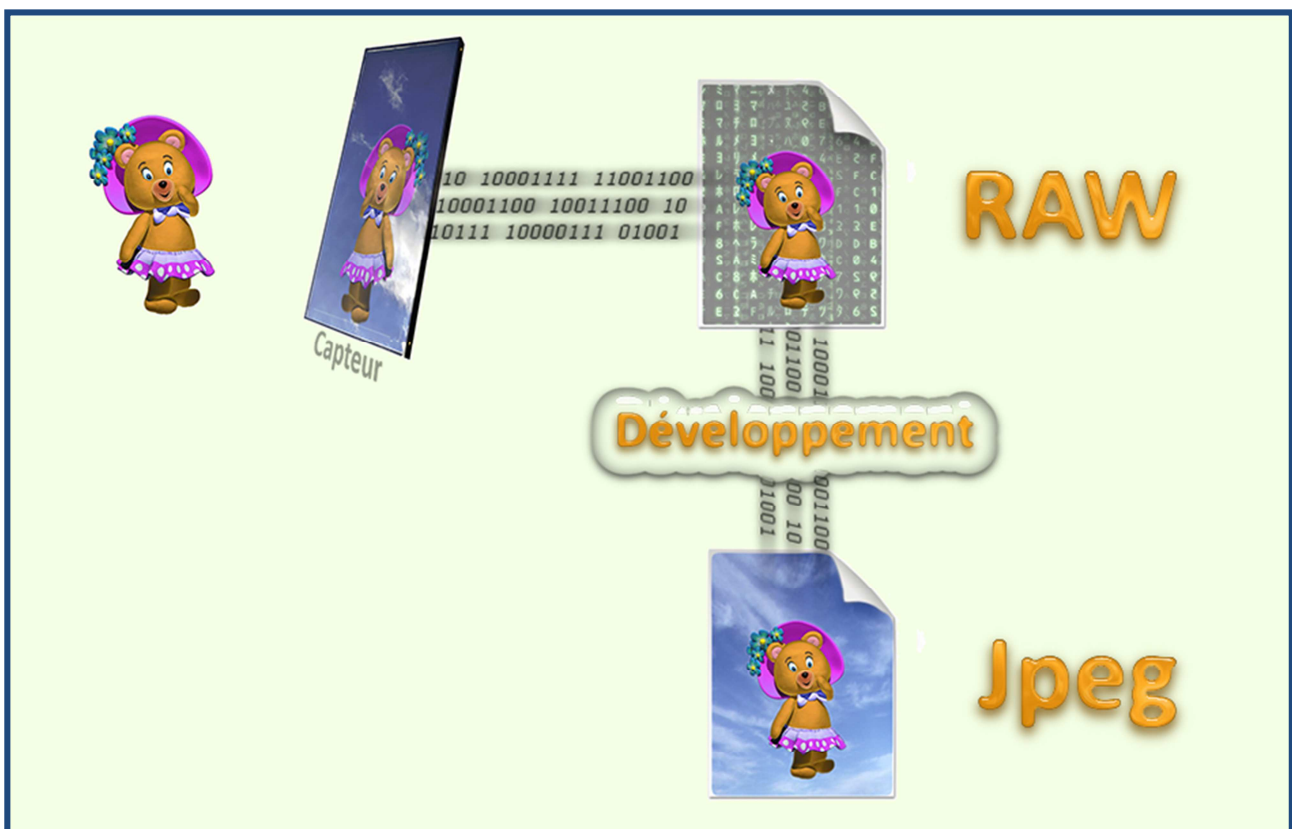




C'est quoi le RAW ?



Le RAW c'est la face cachée de vos photos. Cela correspond aux données brutes du capteur de votre appareil photo. RAW veut dire brut en anglais. Le capteur de votre appareil photo enregistre un certain nombre d'informations mais elles ne sont pas exploitables telles quelles. Il faut qu'elles soient transformées ("développées") pour arriver à la photo habituelle (le plus souvent en Jpeg). Cette étape de développement se fait directement dans votre appareil photo. Il y a une sorte de petit ordinateur dedans pour cela. Pour vous c'est transparent : vous prenez une photo... et vous récupérez une photo Jpeg.



Mais cette étape de développement peut aussi être faite PAR VOUS-MÊME, sur un ordinateur. Or pour développer du RAW sur un ordinateur, il faut évidemment déjà que votre appareil soit capable de vous donner ce fameux RAW. La plupart des compacts de base n'en sont pas capables.





Inconvénients du RAW.

Commençons par les inconvénients. Car il y en a pas mal pour un photographe amateur.

On ne peut pas voir tout-de-suite la photo ! À part sur l'écran de l'appareil lui-même (qui n'en donne alors qu'une imagerie), un Raw a d'abord besoin d'être traité (retransformé en jpeg) pour pouvoir être visionné sur les applications courantes d'un ordinateur, sur une télé, un smartphone ou une tablette comme... sur Internet (comme FaceBook, Tweeter, etc.).

Ça prend de la place ! Suivant votre appareil et votre capteur Il faut bien compter un facteur 3 ou 4 pour avoir la taille du fichier RAW par rapport à celle du Jpeg. Un fichier RAW fait facilement entre 15 et 20 Mo pour chaque photo. Donc sur une carte mémoire où vous pouvez mettre 1000 photos en Jpeg vous ne pourrez plus en mettre que 300 en RAW.

C'est lent ! C'est un corollaire de la taille. Plus c'est gros plus il faudra attendre que l'appareil écrive l'image sur la carte mémoire de votre appareil. Le rapport de temps est en gros le même que le rapport de taille. L'impact est limitable en prenant des cartes mémoires plus rapides mais c'est plus cher.

Ça demande des logiciels et du temps en plus ! Le RAW est par définition spécifique du capteur utilisé. Il y a donc en gros autant de format de fichier RAW que de marques d'appareils. Si votre appareil fait du RAW il doit être livré avec un CD-ROM sur lequel vous trouverez un logiciel pour le lire et le retransformer en quelque chose de plus compréhensible. Cela prend du temps. En plus comme l'image est "brute" et qu'elle n'est pas passée par les programmes de traitement de votre appareil, il faudra la "développer". Hein ? Quoi ? Kézako ? Développer une photo c'est choisir et gérer finement sa balance des blancs, son exposition, son contraste et plein d'autres choses comme son accentuation, son niveau de bruit, etc..

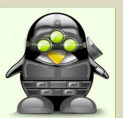
Donc avant de vous lancer dans le RAW pesez bien le pour et le contre.

Avantages

Il y en a deux principaux.

Le premier c'est que l'image n'a pas été altérée par le programme de développement interne de votre appareil. Ce point peut être vu comme un avantage ou un inconvénient. En effet dans certaines situations ou avec certains capteurs de petite taille le programme interne de votre appareil fera peut-être mieux que vous sur un ordinateur. Ne vous surestimez pas ! ;)

Mais si vous apprenez à utiliser le logiciel fourni avec votre appareil (ou d'autres, du commerce, souvent dotés de spécifications supérieures comme Lightroom, Photoshop, DXO, etc.), sachez qu'ils sont beaucoup plus puissants que le module de développement intégré à votre appareil photo. Avec ces outils, vous pourrez donc aller beaucoup plus loin et faire des choses beaucoup plus fines... et surtout plus personnelles. C'est VOUS qui choisirez VOTRE balance des blancs, VOTRE accentuation, VOTRE réduction du bruit et tous ces autres paramètres qui confèreront son "style" à VOTRE PHOTO.





Une image Jpeg qui sort directement d'un appareil photo est souvent un peu trop saturée ou un peu trop contrastée, voire un peu trop accentuée pour qu'elle paraisse plus nette. Les ingénieurs de Canon, Nikon et autres marques essaient de donner artificiellement ainsi à vos photos un peu de « peps », pour qu'elles paraissent moins fades. Grâce aux modes « scène » il est parfois possible d'avoir d'autres rendus mais ces rendus restent ceux décidés par les ingénieurs.

Le deuxième avantage, le plus important à mes yeux, est que le RAW contient plus d'informations qu'une image JPEG. Un fichier RAW contient des informations de subtilité de couleur et de dynamique que vous ne pouvez pas restituer sur un écran ou une imprimante. Ben alors, à quoi ça sert de les avoir ces infos ? Cela va vous permettre de travailler sur votre photo en faisant ressortir plus d'informations. Par exemple, vous allez pouvoir ramener dans un champ visible des détails très sombres.

Pour simplifier, sur une photo Jpeg le noir est noir et le blanc est blanc. Sur le RAW de cette même photo, le noir n'est pas encore tout à fait noir et le blanc n'est pas encore tout à fait blanc. Cela permet ainsi d'éclaircir ou d'assombrir votre photo avec beaucoup moins de perte d'informations. Bref le RAW va vous donner une latitude de post-traitement plus importante.

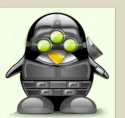
Si vous essayez d'appliquer sur une photo Jpeg un post traitement « lourd » vous verrez très rapidement les limites de l'exercice.

Comment faire le bon choix ?

Votre appareil photo fait des photos Jpeg qui vous vont bien. Vous montrez généralement vos photos sur l'écran d'un téléphone, voire une page FaceBook, mais n'envisagez aucun tirage mural grand format. Vous n'aimez pas "post-traiter" une photo (ou vous ne savez pas ce que cela veut dire). Vous avez une certaine allergie à l'informatique et à tous les outils associés ? Restez en Jpeg.

Vous aimez avoir le contrôle total sur vos photos ? Vous aimez le post-traitement ? Vous revenez souvent après coup sur d'anciennes photos pour essayer d'en tirer autre chose ? Vous avez un ordinateur relativement puissant à la maison et êtes prêt à investir du temps (voire plus tard de l'argent dans des logiciels comme Lightroom ou DXO ou Photoshop) ? Optez pour le RAW.

Vous ne rentrez dans aucun de ces deux cas ? Envoyez moi un mail... on essaiera de comprendre pourquoi ! ;)



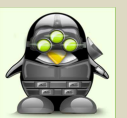


Un dernier point...

Généralement, quand un appareil offre le choix entre JPEG et RAW, il permet aussi de choisir "RAW+JPEG". Cela signifie que l'appareil enregistrera sur votre carte le fichier RAW, qui vous laisse le contrôle total du rendu final, mais aussi le Jpeg "standard" concocté par son processeur interne. Du coup bien sûr, ça alourdit encore le poids enregistré pour chaque déclenchement. Ça peut être pratique si vous avez besoin rapidement de montrer vos photos car vous bénéficiez ainsi du RAW (à travailler plus tard tranquillement) et d'une version jpeg standard immédiatement utilisable. Cela peut être utile pour poster rapidement une photo sur le Web ou pour l'envoyer en pièce jointe ou pour la montrer rapidement lors d'une soirée.

Mais à part ces besoins spécifiques je vous déconseille d'enregistrer en RAW + JPEG car vous risquez rapidement de vous retrouver vite dépassé avec plein de fichiers différents, correspondant en fait à... la même photo!

Tous les Tux viennent du site <http://tux.crystalxp.net/>





Licence d'utilisation des Articles



Les Articles

Les articles de <http://www.ouiouiphoto.fr/> (incluant le glossaire et les photos d'illustration des articles) sont mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/). Fondé(e) sur une œuvre à <http://www.ouiouiphoto.fr/>. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>.

Cela veut dire que

- 1) Lorsque vous utiliserez un article complet ou une partie d'un article vous devrez citer le site www.ouiouiphoto.fr et utiliser le logo du site que vous trouverez ici [OuiOuiPhotoLogo](#). Si vous utilisez un article complet ou une partie d'un article dans un document électronique permettant les liens (Page web, document PDF, etc) la citation du site devra pointer vers le site.
- 2) L'exploitation commerciale d'un article complet ou d'une partie d'un article est interdite.
- 3) Si vous modifiez un article complet ou une partie d'un article vous devrez le mettre à disposition de la communauté sous les mêmes conditions de licence

NB : les photos des galeries du site www.ouiouiphoto.fr ne suivent pas ce modèle de licence et ne sont pas libre de droit. C'est expliqué à cette adresse <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>

